

Action contre les banques qui financent les bombes atomiques à Dijon.

Dans le cadre des commémorations internationales, du 6 au 9 août, des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki il y a 77 ans, des actions non-violentes et argumentées ont été menées contre la politique destructrices de 8 établissements bancaires français à Dijon, et d'autres à Bordeaux.

Nommer les banques climaticides et qui financent les bombes atomiques.

Après la commémoration d'Hiroshima le 6 août devant le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables) de Valduc, les lanceurs d'alerte et jeûneurs ont fait une action originale : ils affichés sur huit banques dijonnaises leurs propres publicités, mais avec un commentaire leur demandant d'arrêter de financer la bombe. Les affiches sont visibles et téléchargeables sur le site d'ICAN, prix Nobel de la Paix 2017, qui anime cette campagne : <http://icanfrance.org/engagez-votre-banque/>

En France, les principaux organismes (banques et fond de pensions) impliqués dans le financement de systèmes d'armes nucléaires sont : Axa, BNP Paribas, Banque populaire, BPCE Group, Carmignac Gestion, Crédit agricole, Crédit mutuel, CIC, Dassault Famille, Group AG2R, Groupe La Française, Société générale, Oddo BHF, Viel & Cie. De nombreuses interrogations existent sur les organismes tels que la Banque postale, la Macif, Groupama. Les banques et les institutions financières sont un chaînon clé de l'industrie des armes nucléaires. En désinvestissant, elles peuvent accélérer la stigmatisation et l'élimination de ces armes de destruction massive.

Elles doivent adopter la norme internationale représentée par le TIAN (Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, en vigueur depuis janvier 2021) dans leurs politiques financières.

Changez de banque facilement.

Avec le guide des Amis de la Terre sur : www.amisdelaterre.org/choisis-ta-banque-le-guide-eco-citoyen-des-amis-de-la-terre/

Des actions internationales se déroulent sur 4 continents.

Du 6 au 9 août 2022, actions et jeûnes se déroulent dans plusieurs villes de France, dont 2 en région Bourgogne Franche-Comté :

Dijon et Dampierre (Jura). Mais aussi Bordeaux, Épinal, Mont Saint-Michel, Tours, et en Allemagne, Côte d'Ivoire, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Royaume-Uni.

Ces citoyens agissent :

- en solidarité avec les victimes des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki et celles des plus de 2 000 essais nucléaires.

- Ils demandent que la France adhère au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Ce Traité est entré en vigueur le 22 janvier 2021 : les armes nucléaires sont illégales au regard du droit international. Adopté par 122 États à l'ONU en 2017, le TIAN interdit la possession, la fabrication, l'usage et la menace d'utilisation des armes nucléaires, donc la stratégie de « dissuasion nucléaire ».

Un traité que les neuf puissances nucléaires et leurs alliés refusent de considérer au mépris du respect de la démocratie internationale et de leurs propres engagements internationaux pris notamment dans le cadre du Traité sur la non-prolifération (TNP), dont la dixième Conférence d'examen se déroule en ce moment au siège de l'ONU à New York, du 1 au 26 août 2022.

En effet, l'article VI du TNP, entré en vigueur en 1970, stipule que les États membres s'engagent à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire.

Ces quatre jours d'actions permettent d'interpeller Emmanuel Macron qui vient d'annoncer une nouvelle augmentation des dépenses militaires, dont 13 % sont consacrées à la maintenance et au renouvellement de l'arsenal nucléaire ; soit 5,3 milliards d'euros en 2022.

Programme à Dijon des 2 derniers jours : 8 et 9 août

8 août :

- 10 à 17 h Stand d'information place de la République à Dijon.
- 19 h 30 Les jeûneurs pour l'abolition des armes nucléaires feront une intervention lors de la conférence d'Extinction Rebellion Dijon (XR) :

"Pourquoi allons-nous vers notre propre extinction et comment l'éviter ?"

à Urbanalis - 4 Rue du Pont des Tanneries Dijon.

9 août :

- 10h30 RDV pour la Commémoration de Nagasaki place de la République,
- 12 h Accueil à la Mairie de Dijon avec une collation de rupture de jeûne, salle d'attente des mariages.

Collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires
contact : cotedor@amisdelaterre.org / 06 14 24 86 96